

le 23 JUIN 2008

Affaire suivie par :  
Ph. Amar  
Directeur des Finances  
Réf : JKM/PA/SI/2008.033  
Tél : 7277/7276  
Fax : 7318

NOTE A L'ATTENTION DE :

Madame et Messieurs les Directeurs  
Généraux Adjointes

**Objet** : Projet de compte administratif (clôture du budget 2008)

Monsieur le Maire a souhaité que nous travaillions, d'ores et déjà, sur la préparation budgétaire 2009 et la consolidation de l'autofinancement 2009.

Pour cela, la clôture de l'exercice 2008 nécessite une réduction des budgets votés, en l'occurrence sur le chapitre 011 « charges à caractère général ». Le cadrage budgétaire qui vous a été adressé porte ainsi sur une diminution de 6% de ce chapitre, et ce au sein de chaque Direction Générale Adjointe.

Je vous demande donc d'adresser à la direction des Finances, à l'attention de Philippe AMAR, avant le 15 septembre, vos propositions nouvelles 2008 établies en concertation avec vos équipes et les élus de vos secteurs.

Ce travail nécessite de prendre en compte les dépenses dites incompressibles et qui ne peuvent supporter une telle diminution. Par dépense incompressible, nous entendons bien sûr des engagements contractuels, tels que par exemple la restauration collective, les primes d'assurance, les dépenses de gaz et d'électricité.

La direction des Finances se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Je vous demande de respecter strictement ces consignes.

Jacky MARTINAGE

